

Calendrier des collectes 2024



Sur le territoire du Sybert, auquel la Communauté de communes Loue Lison est adhérente, ce sont 526 kg de déchets qui sont produits (tous confondus) par habitant et par an. C'est pourquoi en 2024, je souhaite que le territoire Loue Lison soit exemplaire en matière de tri des déchets. Actuellement, Loue Lison se confronte à un taux de refus des déchets présents dans ses bacs jaunes de plus de 20 %.

Mieux nous trierons, plus nous ferons d'économies !

Nous avons à cœur à la CCLL de diminuer le coût de nos factures, mais cela passe par le changement de nos habitudes. Ensemble, nous devons mieux appliquer les gestes de tri.

En 2024, je ne mets plus mes déchets du bac jaune en sac, tout doit être mis en vrac.

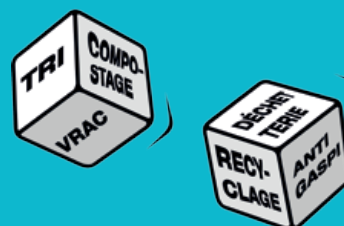
En 2024, je ne dois mettre que des emballages dans mon bac jaune.

En 2024, je ne dois plus confondre le bac gris et le bac jaune.



Jean-Claude Stadelmann
8^e vice-Président
Gestion des déchets et Mobilité
Communauté de communes Loue Lison

À vous de trier !



Biodéchets

Le tri des biodéchets (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) est un **nouveau geste du quotidien à mettre en œuvre**. Les collectivités se doivent de proposer à chaque usager une solution pour recycler leurs biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024 (loi Agec). C'est pourquoi la CC Loue Lison en partenariat avec le Sybert propose **l'achat de composteurs individuels**.

Alors ne jetez plus vos biodéchets, compostez-les !

Pour acheter un composteur individuel (livraison à domicile) ou pour plus de renseignements, merci de contacter le Service Gestion des Déchets de la CC Loue Lison.

Les différents modèles :

- Petit modèle en bois :
300 L, taille : H 84 cm x L 65 cm x 84 cm ; poids vide : 27 kg
- Grand modèle en bois :
570 L, taille : H 84 cm x L 85cm x 99 cm ; poids vide : 38 kg
- Un lombricompost, adapté pour les usagers vivant en appartement.



SERVICE GESTION DES DÉCHETS

03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63 • Du lundi au vendredi
7 rue Édouard Bastide • 25290 ORNANS • service.dechets@cclouelison.fr

Calendrier des collectes 2024

Ordures ménagères

En SACS FERMÉS (pas de vrac) et **COUVERCLE FERMÉ** (couvercle entrebaillé = 2 levées comptabilisées)



Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !)

Lundi

Bartherans
By
Châtillon s/-Lison
Courcelles
Cussey s/-Lison
Durnes
Échay
Échevannes
Goux S/-Landet
Lavans-Vuillafans
L'Hôpital-du-Grosbois
Myon
Ornans-Bonnevaux
Palantine
Rouhe
Rurey
Saules

Mardi

Amancey
Amathay-Vésigneux
Bolandoz
Cademène
Chenecey-Buillon
Chouzelot
Cléron
Fertans
Flagey
Lavans-Quingey
Longeville
Malbrans
Les Monts Ronds
Quingey
Reugney
Scey-Maisières
Sillery-Amancey

Mercredi

Arc-et-Senans
Buffard
Cessey
Charnay
Épeugney
Fourg
Liesle
Montrond-le-Château
Tarcenay-Foucherans
Trépot

Jeudi

Chantrons
Chassagne-St-Denis
Châteauvieux-les-Fossés
Déservillers
Lods
Montgesoye
Mouthier-Haute-Pierre
Ornans (réservé aux commerçants, collectifs et administrations)
Sainte-Anne
Vuillafans

Vendredi

Abbans-Dessous
Abbans-Dessus
Amondans
Brères
Chay
Crouzet-Migette
Éternoz
Alaise
Coulans-sur-Lison
Doulaize
Refranche
Le Val
Lizine
Lombard
Malans
Mesmay
Montmahoux
Nans s/-Ste -Anne
Paroy
Pessans
Rennes /s-Loue
Ronchoux
Samson
Saraz



Collecte normale les jours fériés sauf :

- Lundi **1^{er} janvier 2024** avancée au samedi 30 décembre 2023
- Mercredi **1^{er} mai** décalée au samedi 4 mai
- Pas de collecte le mercredi **8 mai**
- Mercredi **25 décembre** décalée au samedi 28 décembre.



Les déchetteries

(Fermées les jours fériés)



Horaires variables en période de canicule

Plus d'infos 03 81 21 15 60 et sur www.sybert.fr

Site	Jours d'ouverture	Hiver (1 ^{er} novembre - 28/29 février)	Été (1 ^{er} mars - 31 octobre)
Amancey	Mercredi	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50 Fermeture à 17h50 les samedis uniquement
	Vendredi		
	Samedi		
Arc-et-Senans	Mardi		
	Samedi		
Épeugney	Mardi		
	Samedi		
Lavans-Quingey	Lundi		
	Mercredi		
	Samedi		
Myon	Mercredi (semaines impaires)		
	Samedi (semaines paires)		
Ornans	Du lundi au samedi	13 h 30 - 16 h 50	13 h 30 - 16 h 50 (17h50 le samedi)

EN DÉCHETTERIE

Toutes les déchetteries du SYBERT vous sont accessibles

MÉMO-TRI
LES BONS RÉFLEXES
CHEZ VOUS



i DÉCHETS VERTS : valorisez-les aussi dans votre jardin.
AUTRES DÉCHETS : contactez le SYBERT

LES TEXTILES

dans le conteneur à textiles



vêtements / linge de maison
chaussures (liées par paire)
petite maroquinerie

i Pensez aussi au troc, à la vente, au don et à la ressourcerie.

⊖ NE PAS METTRE
Textiles souillés (peinture, graisse...)



même USÉS ou déchirés

dans un SAC FERMÉ

PROPRES et secs

Une ressourcerie dans chaque déchetterie

Déposez ce qui peut être réparé ou réutilisé



meubles / appareils ménagers / vêtements
vélos / livres / jouets...

RETOUR MAGASIN



piles / batteries / appareils électriques, électroniques / pneus / bouteilles de gaz extincteurs / cartouches d'imprimante...



i Privilégiez le retour en magasin spécialisé ou en grande surface pour ces équipements usagés

Déchetteries gérées par le SYBERT

(Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets)



ACCÈS PAR BADGE - HORAIRES :
www.sybert.fr • 03 81 87 89 40



MÉDICAMENTS

Retour en pharmacie



LES RECYCLABLES dans le bac de tri

EMBALLAGES PLASTIQUES

+ Nouveau

i Merci de retirer les opercules et les films plastiques des pots (yaourts, crème...) et des barquettes (jambon, viande...)



pots / barquettes / boîtes / sachets / films



bouteilles / bidons / flacons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



acier / aluminium

PAPIERS



journaux / magazines
prospectus / catalogues
cahiers / feuilles
enveloppes

EMBALLAGES EN CARTON



boîtes
cartonnettes
briques alimentaires

DÉCOUVREZ LE CENTRE DE TRI !

Que deviennent vos emballages une fois déposés dans votre bac de recyclage ? En quoi sont-ils recyclés ?

INSCRIPTION : sybert.fr/visiter_le_centre_de_tri.html
RENSEIGNEMENTS : 03 81 21 15 60
prevention@sybert.fr

MÉMO-TRI
CHEZ VOUS, TOUS LES
EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT

EN VRAC
pas dans
un sac

PAS
D'OBJETS
que des
emballages



BIEN
VIDER
inutile
de laver

AVEC
ou sans
BOUCHON



Sacs poubelles
Vêtements
Chaussures
Masques
Gants
Couches
Textiles sanitaires

LE VERRE dans le conteneur à verre

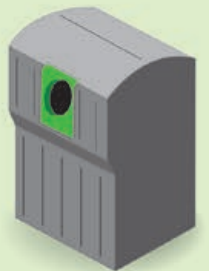
EMBALLAGES EN VERRE

i Uniquement des emballages

- NE PAS METTRE
vaisselle, céramique, pyrex, faïence,
vitre, miroir, poterie ou ampoule...



pots / bocaux / flacons / bouteilles



BIEN
VIDER
inutile
de laver

AVEC
ou sans
BOUCHON

LES BIODÉCHETS dans le composteur

DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN

i Pour du compostage individuel ou collectif, contactez votre Service Gestion des Déchets



épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...



Calendrier des collectes 2024

Emballages et papiers

Mercredi

Semaines Paires

BONNEVAUX-LE-PRIEURÉ, DURNES, ÉCHEVANNES, L'HÔPITAL-DU-GROSBOIS, LAVANS-VUILLAFANS, CHÂTEAU D'ORNANS, SAULES, TARCENAY-FOUCHERANS, TREPOT, VILLERS S/-MONTROND

Janvier 10 · 24
Février 7 · 21
Mars 6 · 20
Avril 3 · 17
Mai 4 · 15 · 29
Juin 12 · 26
Juillet 10 · 24
Août 7 · 21
Septembre 4 · 18
Octobre 2 · 16 · 30
Novembre 13 · 27
Décembre 11 · 21

! Collecte normale les jours fériés sauf :
 - Collecte du 1^{er} mai décalée au samedi 4 mai
 - Collecte du 25 décembre avancée au samedi 21 décembre

Semaines Impaires

AMANCEY, AMATHAY-VÉSIGNEUX, BOLANDOZ, CHATEAUVIEUX-LES-FOSSÉS, LODS, LONGEVILLE, MOUTHIER-HAUTE-PIERRE, REUGNEY, VUILLAFANS

Janvier 3 · 17 · 31
Février 14 · 28
Mars 13 · 27
Avril 10 · 24
Mai 11 · 22
Juin 5 · 19
Juillet 3 · 17 · 31
Août 14 · 28
Septembre 11 · 25
Octobre 9 · 23
Novembre 6 · 20
Décembre 4 · 18 · 28

! Collecte normale les jours fériés sauf :
 - Collecte du 8 mai décalée au samedi 11 mai
 - Collecte du 1^{er} janvier 2025 avancée au samedi 28 décembre 2024

Lundi

Semaines Impaires

AMONDANS, CLÉRON, FERTANS, LIZINE, MALBRANS, MALANS

Janvier 15 · 29
Février 12 · 26
Mars 11 · 25
Avril 8 · 22
Mai 6 · 20
Juin 3 · 17
Juillet 1 · 15 · 29
Août 12 · 26
Septembre 9 · 23
Octobre 7 · 21
Novembre 4 · 18
Décembre 2 · 16 · 30

! Collecte normale les jours fériés sauf :
 - Collecte du lundi 1^{er} janvier 2024 avancée au samedi 30 décembre 2023

Mardi

Semaines Paires

BUFFARD, BRÈRES, CHOUZELOT, LAVANS-QUINGEY, LIESLE, LOMBARD, MESMAY, PAROY, PESSANS, SAMSON

Janvier 9 · 23
Février 6 · 20
Mars 5 · 19
Avril 2 · 16 · 30
Mai 14 · 28
Juin 11 · 25
Juillet 9 · 23
Août 6 · 20
Septembre 3 · 17
Octobre 1 · 15 · 29
Novembre 12 · 26
Décembre 10 · 24

Semaines Impaires

ARC-ET-SENANS, FOURG
Janvier 2 · 16 · 30
Février 13 · 27
Mars 12 · 26
Avril 9 · 23
Mai 7 · 21
Juin 4 · 18
Juillet 2 · 16 · 30
Août 13 · 27
Septembre 10 · 24
Octobre 8 · 22
Novembre 5 · 19
Décembre 3 · 17 · 31

Jeudi

Semaines Paires

BARTHERANS, BY, CADEMÈNE, CHANTRANS, CHASSAGNE SAINT DENIS, CHAY, COURCELLES, CUSSEY /S-LISON, ÉCHAY, FLAGÉY, GOUX S/-LANDET, LE VAL, MÉREY S/-MONTROND, MYON, PALANTINE, QUINGEY, RENNES /S-LOUE, RONCHAUX, ROUHE, SCEY-MAISIÈRES, SILLEY-AMANCEY

Janvier 11 · 25
Février 8 · 22
Mars 7 · 21
Avril 4 · 18
Mai 2 · 16 · 30
Juin 13 · 27
Juillet 11 · 25
Août 8 · 22
Septembre 5 · 19
Octobre 3 · 17 · 31
Novembre 14 · 28
Décembre 12 · 26

Semaines Impaires

ABBANS-DESSOUS, ABBANS-DESSUS, CESSY, CHARNAY, CHENECEY-BUILLON, CROUZET-MIGETTE, DÉSERVILLIERS, ÉPULGNEY, ÉTERNOZ, MONTMAHOUX, MONTROND-LE-CHÂTEAU, NANS S/-STE ANNE, RUREY, SAINTE-ANNE, SARAZ

Janvier 4 · 18
Février 1 · 15 · 29
Mars 14 · 28
Avril 11 · 25
Mai 9 · 23
Juin 6 · 20
Juillet 4 · 18
Août 1 · 15 · 29
Septembre 12 · 26
Octobre 10 · 24
Novembre 7 · 21
Décembre 5 · 19

Collecte normale les jours fériés

En VRAC (pas en sac) et BIEN SÉPARÉS (non imbriqués)



Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !)

Vendredi

Semaines Impaires

MONTGESOYE
Janvier 5 · 19
Février 2 · 16
Mars 1 · 15 · 29
Avril 12 · 26
Mai 10 · 24
Juin 7 · 21
Juillet 5 · 19
Août 2 · 16 · 30
Septembre 13 · 27
Octobre 11 · 25
Novembre 8 · 22
Décembre 6 · 20

Collecte normale les jours fériés

Tous les vendredis

Ormans (sauf château mercredi des semaines paires)



Collecte des **encombrants**

Les encombrants sont des déchets ménagers volumineux que les usagers ne peuvent pas apporter à la déchetterie par leurs propres moyens dans leur véhicule particulier (gros électroménager, meubles, matelas, canapés, 4 pneus de véhicule léger <3,5T).

La CCLL a missionné l'association Tri, basée à Quingey, pour effectuer la collecte des encombrants.

Ne concerne pas les déchets des professionnels.

Pour bénéficier d'une collecte d'encombrants, d'un volume de 3 m³ maximum, vous pouvez vous inscrire :

• En ligne sur

<https://cclouelison.fr/fr/rb/429639/encombrants-2>



• Par téléphone auprès de l'association Tri au 03 81 57 56 61, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h.

Le jour-J, seuls les encombrants annoncés seront collectés à l'adresse renseignée lors de l'inscription. Les encombrants à collecter doivent être présentés en pas de porte ou en pied d'immeuble (si impossible, merci de prendre contact avec l'association Tri, même numéro que pour l'inscription téléphonique).



Comment régler ma facture ?



LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Vos factures vous sont toujours adressées et vous connaissez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Pour adhérer au prélèvement, merci de vous renseigner auprès de votre Service Gestion des Déchets.



LE RÈGLEMENT PAR INTERNET

Votre collectivité vous offre la possibilité de régler votre facture depuis son site www.cclouelison.fr grâce à votre identifiant et votre mot de passe indiqués sur votre facture. Ce moyen de paiement sécurisé est accessible 7 j/7 et 24 h/24.



VIREMENT

Sur votre facture se trouvent les coordonnées bancaires du compte de la trésorerie d'Ornans sur lequel vous pouvez effectuer un virement du montant de votre facture. Merci de ne pas oublier de noter en zone « Objet / libellé » la mention OM indiquée sur votre facture.



PAR CARTE BANCAIRE OU NUMÉRAIRE

En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni(e) du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).



Après utilisation, recyclez-moi en me jetant dans le bac des recyclables !



L'IMPRIMEUR SIMON • Ornans